



## BON DE SOUTIEN REGULIER AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Eau Vive, 4 rue Victor Beausse. 93100 Montreuil, France - N° national d'émetteur : 517931

Je complète et je retourne ce bulletin à Eau Vive en y joignant un relevé d'identité bancaire ou postal ou de Caisse d'Epargne. Toutes les formalités seront faites par Eau Vive auprès de ma banque.

Je soussigné(e) :

M                      Mme                      Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal :

Ville : .....

Tél : .....

Email : .....

Autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements correspondant à mon soutien régulier à Eau Vive. J'ai bien noté que je peux suspendre ou stopper mes dons à tout moment par simple demande à Eau Vive.

Pour soutenir durablement les actions de Eau Vive, je vous prie de bien vouloir prélever en faveur d'Eau Vive sur le compte référencé ci-dessous la somme de :

**10 €            20 €            30 €            autre montant \_\_\_\_\_ €**

Ces prélèvements doivent s'effectuer chaque :        mois                      trimestre                      année

Je souhaite que mon premier don régulier soit prélevé sur mon compte bancaire le 5 /..... / 2007

**Désignation du compte à débiter :**

Etablissement :      Guichet :

n° de Compte n:                Clé RIB:

**Etablissement teneur du compte à débiter :**

Etablissement : .....

Agence : .....

N° :..... Rue : .....

Code postal :      Ville : .....

A retourner avec un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE)

Fait à : .....

Le .....

SIGNATURE :

Réduction d'impôts : Depuis le 1er janvier 2005, 66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Cette déduction est valable jusqu'à 470 € de dons. Nous vous ferons bien sûr parvenir un reçu fiscal chaque année pour l'ensemble de vos dons.

En application de la loi du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services et à l'usage exclusif de Eau Vive. En vous adressant au siège de l'association vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.